



AFFICHAGE EXTERNE

OFFRE D'EMPLOI POSTE SYNDIQUÉ

Coordonnateur régional en sécurité incendie et conseiller aux ressources naturelles

La MRC de Manicouagan est localisée dans la région administrative de la Côte-Nord, sur le territoire de la Ville de Baie-Comeau. Elle est composée de 8 municipalités et d'un territoire non organisé, répartis sur 39 462 kilomètres carrés.

La MRC de Manicouagan désire combler un poste de coordonnateur régional en sécurité incendie et conseiller aux ressources naturelles.

Description des tâches : coordonnateur régional en sécurité incendie:

Sous l'autorité de la secrétaire-trésorière adjointe, le coordonnateur en sécurité incendie devra interagir avec 8 municipalités sur le territoire et aura les responsabilités suivantes:

- Coordonner la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- Implanter les différents programmes de prévention prévus au schéma;
- Assurer la préparation et le suivi du comité de sécurité incendie (CSI) et formuler toute recommandation que ledit comité juge utile, au Conseil des maires de la MRC;
- Élaborer les programmes prévus au schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- Mettre en œuvre certains volets de prévention du schéma (élaboration d'une réglementation régionale uniforme, sensibilisation du public, etc.);
- Compiler et traiter les statistiques sur les inspections effectuées et sur les rapports d'incendies des services de sécurité incendie. Analyser les données, rédiger des rapports et fournir des recommandations;
- Mettre en place un processus de modification du schéma de couverture de risques en sécurité incendie lorsque nécessaire et en faire la mise à jour;
- Réaliser les plans de mise en œuvre du territoire non organisé de la Rivière-aux-Outardes et supporter les municipalités dans la réalisation des plans de mise en œuvre contenus au schéma de couverture de risques;
- Assumer toute autre tâche connexe au poste demandée par l'employeur.

Description des tâches : conseiller aux ressources naturelles:

Sous l'autorité du directeur à la gestion foncière, le conseiller aux ressources naturelles devra, pour les MRC de Manicouagan et Haute-Côte-Nord:

- Assurer la coordination et l'animation des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT);
- Animer les différents sous-comités découlant de ces TGIRT;
- Acquérir les connaissances et la documentation des différents enjeux régionaux et locaux liées aux préoccupations de ces TGIRT de façon à appuyer les décisions et les orientations liées à la planification forestière sur les territoires concernés;
- Voir à l'organisation et à la coordination des consultations publiques sur les Plans d'aménagement forestier intégré (PAFI) conformément au *Manuel de consultation du public sur les plans d'aménagement forestier intégré et les plans d'aménagement spéciaux*;
- Identifier les besoins et les objectifs des MRC Manicouagan et Haute-Côte-Nord en lien avec l'entente;
- Effectuer les redditions de compte auprès du MFFP et ce, pour l'ensemble des MRC de la région 09;
- Rendre compte de la gestion du programme au comité régional de suivi et d'évaluation.

Exigences :

- Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) dans un secteur d'activités tel que l'administration et les communications;
- Être disponible en dehors des heures normales de bureau;
- Bonne connaissance des logiciels de la suite Office tels Word, Excel, PowerPoint, Outlook;
- Posséder un véhicule et détenir un permis de conduire valide.

Profil recherché :

- Faire preuve de jugement, d'autonomie, avoir de l'entregent et de la flexibilité;
- Démontrer des habiletés de leadership, de planification et de coordination;
- Bonne connaissance du milieu municipal et du territoire forestier;
- Capacité à coordonner plusieurs dossiers simultanément et à interagir avec plusieurs intervenants;
- Bonne capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction;
- Excellente habileté en communication écrite et orale.

Conditions reliées à l'emploi :

La semaine normale de travail est de 35 heures réparties ainsi :

- 15 heures / conseiller aux ressources naturelles
- 20 heures / coordonnateur régional en sécurité incendie.

La rémunération est établie selon la convention collective en vigueur (classe 2).

Les personnes intéressées à cette fonction doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation motivant leur candidature ainsi que des copies de leurs diplômes et attestations, au plus tard le 17 février 2017 à 12h00 à l'adresse suivante :

**Concours 2017-01
Madame Patricia Huet
Directrice générale
MRC de Manicouagan
768, rue Bossé
Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6**

ou par courrier électronique : patricia.huet@mrcmanicouagan.qc.ca

La forme masculine est utilisée afin d'alléger le texte.

Note : La MRC de Manicouagan souscrit au principe d'équité en matière d'emploi. Toutes les demandes seront traitées en toute confidentialité. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.